

# SEANCE DU 16 juillet 2015

L'an deux mil quinze, le seize juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Altenheim convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur Mickaël Vollmar, Maire.

**Membres présents :** M. et Mmes les Adjointes et Conseillers Municipaux : Jean-Claude Heitz 1<sup>er</sup> adjoint, Daniel Knobloch, Gérard Bokan, Angélique Marxer, Christophe Marxer. Colette Wicker.

**Membres absents :**

Avec excuses : Murielle Wicker 3<sup>ème</sup> adjointe, Etienne Bohner, Michèle Knobloch, Sébastien Gentner.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 26 mai 2015
3. Modification de la durée hebdomadaire de service de l'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe
4. Acquisition d'un bien immeuble
5. Motion à l'action de l'AMF
6. Divers

### **N°026/2015 Désignation d'un secrétaire de séance.**

Le Conseil Municipal a élu pour secrétaire Madame Angélique Marxer.

### **N°027/2015 Approbation du compte rendu de la réunion du 26 mai 2015**

Le procès verbal de la séance du 26 mai 2015 a été approuvé à l'unanimité.

### **N°028/2015 MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE DE L'ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE**

Vu la fermeture de l'école maternelle à la rentrée 2015 ;

Vu l'accord écrit de Madame Monique HOLLNER en date du 23 juin 2015, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable à la modification de la durée hebdomadaire de service de Mme Monique HOLLNER qui passera de 10/35èmes à 5/35èmes à compter du 6 juillet 2015.

## **N°029/2015 ACQUISITION D'UN BIEN IMMEUBLE**

Afin de répondre à l'obligation de la mise aux normes pour l'accès des personnes handicapées dans les ERP.

Vu l'accord de Monsieur et Madame Christophe MARXER de céder la parcelle cadastrée Section 1 Numéro 11 au lieudit « Village » d'une contenance de UN ARE ZERO UN CENTIARE (1are 01ca)

Monsieur Christophe MARXER concerné par l'affaire quitte la salle de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 6 voix POUR, décide :

d'acquérir la parcelle cadastrée Section 1 N°11 au lieudit « Village » d'une contenance de UN ARE ZERO UN CENTIARE (01 are 01ca), moyennant le prix global de 5 000 €.

Le Conseil donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude HEITZ, premier adjoint au Maire, à l'effet de signer ledit acte administratif en qualité de représentant de la commune.

Le Conseil lui donne également tous pouvoirs à l'effet de procéder aux démarches auprès de l'administration fiscale et au livre foncier

## **N°030/2015 MOTION A L'ACTION DE L'AMF**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition de motion à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

**DE PRENDRE ACTE** de la motion susmentionnée.

### **POINTS DIVERS :**

#### **Assolement concerté et PAPI :**

Monsieur le Maire expose l'action « assolement concerté » du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) de la Haute Zorn. Il appartient à la commune de renseigner la liste des identifiants avec le nom des agriculteurs.

L'objectif de l'identification de ces exploitants et de pouvoir les convier à la réunion d'assolement concerté prévue le 8 septembre prochain. Cette réunion aura pour objectif de trouver un assolement optimal afin de lutter contre les coulées d'eau boueuse. Les conseillers valident ce projet à l'unanimité.

#### **Eclairage public :**

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de prendre contact avec l'entreprise Holtz pour un devis concernant la mise en place des illuminations de Noël.

**Courrier du Conseil Départemental :**

Monsieur le Maire expose aux conseillers le courrier du Conseil Départemental relatif à la baisse de 20 % des travaux inscrits dans le contrat de territoire.

**Chantier « rue de Wolschheim » :**

Monsieur le Maire soumet aux conseillers les deux variantes telles proposées. Suivra un large débat de la part des conseillers.

**Vergers solidaires + proposition de droit de préemption :**

Monsieur le Maire présente aux conseillers l'action menée par la Communauté de Communes de la Région de Saverne concernant le remboursement de 50 % sur l'achat d'arbres à hautes tiges. La commune demeure intéressée par l'opération sur un terrain lui appartenant. Par la même occasion, il présente la proposition de droit de préemption.

Délibéré les jour et an susdits

La séance est levée à vingt et une heures cinquante-cinq minutes.

Suivent au registre les signatures des conseillers présents.

Mickaël VOLLMAR  
Maire,

Jean-Claude HEITZ  
1<sup>er</sup> Adjoint,

Daniel KNOBLOCH  
2<sup>ème</sup> adjoint,

Murielle WICKER  
3<sup>ème</sup> adjointe,  
Absente avec excuses

Etienne BOHNER  
Conseiller,  
Absent avec excuses

Gérard BOKAN  
Conseiller,

Sébastien GENTNER  
Conseiller,  
Absent avec excuses

Michèle KNOBLOCH  
Conseillère,  
Absente avec excuses

Angélique MARXER  
Conseillère,

Christophe MARXER  
Conseiller,

Colette WICKER  
Conseillère.